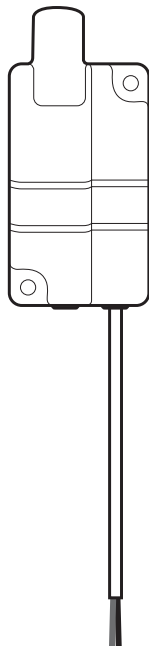


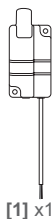


Capteur impulsionnel de consommation électrique



Version : 1

Votre produit



[1] x1

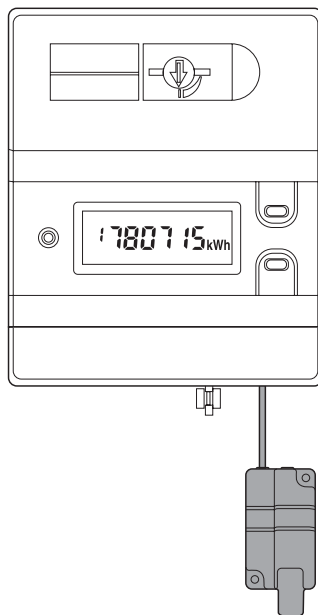
Réf. 599039

01



[1] x1

Compteur électrique électronique



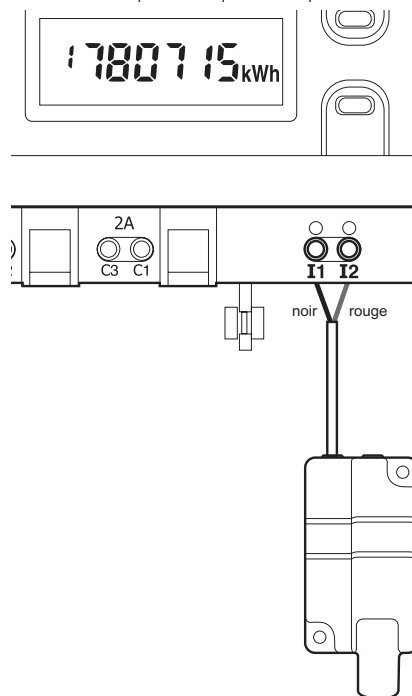
02



[1] x1

A

Compteur électrique électronique

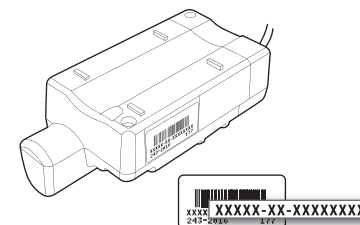


03



[1] x1

B



Pour bien commencer...



Sécurité

- ☒ Utilisez le produit uniquement en intérieur.
- ☒ Le produit doit être installé par une personne qualifiée.
- ☒ Ne laissez pas les enfants manipuler le produit.
- ☒ N'installez pas le produit dans un milieu soumis à de fortes variations de température ou une humidité importante.
- ☒ Ce produit est prévu pour être utilisé avec une Blyssbox munie d'un récepteur USB référence 599036.

Pour bien commencer...



02 Installation

> Le produit est prévu pour être connecté sur la sortie impulsionnelle d'un compteur électronique (capot non plombé et accessible à l'utilisateur).

Pour bien commencer...



03 Programmation

> Pour fonctionner, ce produit doit être associé à votre Blyssbox.

> Connectez-vous sur le site internet : www.castorama.fr pour plus de détails.

> Vous devez posséder et avoir associé le récepteur USB référence 599036.

A > Lors de l'association du capteur impulsionnel, vous serez invité à saisir le numéro de série figurant sur la tranche du capteur.

Pour bien commencer...



Utilisation

> Une fois votre capteur associé à votre Blyssbox, vous pourrez consulter la consommation électrique de votre habitation.

> Vous pourrez également utiliser cette consommation pour déclencher automatiquement des scénarios (délestage par exemple).

Pictogrammes

CE Ce produit est conforme à toutes les exigences des directives européennes.

 Ce produit est prévu pour être utilisé en intérieur uniquement.

RoHS Ce produit respecte les exigences de la directive RoHS visant à limiter les concentrations maximales de certaines substances dangereuses utilisées dans le matériel électrique ou électronique.

 Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.

Garantie

> Votre produit est garanti 2 ans pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. Vous devez conserver une preuve d'achat durant toute cette période de garantie.

> La garantie ne couvre pas les dommages causés par négligence, par chocs et accidents.

> Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé par des personnes étrangères à la société Avidsen.

> Toute intervention sur l'appareil annule la garantie.

Déclaration de conformité

A la directive R&TTE

AVIDSEN déclare que l'équipement :
Capteur impulsional de consommation électrique 599039 (WFL868-68-11)
Est conforme à la directive 1999/5/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes en vigueur :
EN 301-489-3 V1.4.1
EN 300-220-2 V2.3.1
EN 60950-1:2006 / A II:2009

A Tauxigny Alexandre Chaverot, président
25/06/12



FR Besoin d'une assistance téléphonique?

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au :
09 74 75 01 74
(PRIX D'UN APPEL LOCAL)
et prononcez le mot clé "Domotique LIVEEZ"

Les 3 règles d'or pour l'entretien

- 1 N'utilisez pas de substances abrasives ou corrosives.
- 2 Utilisez un simple chiffon doux légèrement humidifié.
- 3 Ne vaporisez pas directement le produit avec un aérosol.

Maintenance

> La pile interne du capteur n'est pas remplaçable. Mettez au rebut votre capteur si la pile est faible.

> La durée de vie de la pile est d'environ 10 ans dans le cadre d'une utilisation non intensive.

Caractéristiques techniques

> 1 capteur impulsional de consommation électrique

> Alimentation par une pile non remplaçable (fournie)

> Fréquence radio : 868.3MHz

> Autonomie : 10 ans

> Température d'utilisation : de 0°C à 40°C

> Portée radio : 300m en champ libre

> La portée radio indiquée est la portée en champ libre, c'est-à-dire sans obstacle entre le capteur et le récepteur. Tout obstacle ou perturbation réduit cette portée.

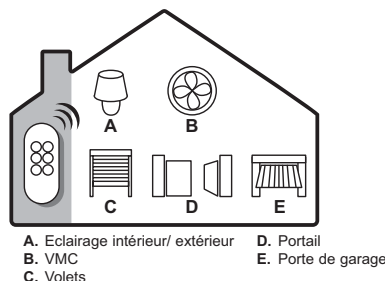
Mise au rebut/recyclage

 Il est interdit de jeter les piles usagées dans une poubelle ordinaire. Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants : Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Vous pouvez restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer. Ne laissez pas les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants, conservez-les dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Faites attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!

Le concept **LIVEEZ** vous permet de sécuriser votre maison et vos proches, de commander et de programmer tous vos équipements électriques (éclairage, chauffages, volets, automatismes de portail...) de chez vous ou à distance grâce à une gamme de produits compatible et évolutive.

De chez vous

> Via une **télécommande** Blyss



De chez vous ou de l'extérieur

> Via la **Blyssbox** (connectée à internet) pour piloter vos équipements électriques depuis un ordinateur ou un smartphone

